



COMMUNIQUÉ

Le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs fait cavalier seul dans un dossier qui est unanimement rejeté.

Montréal, le 20 juillet 2006– Action RE-Buts, la coalition montréalaise pour une gestion écologique des déchets, déplore la décision du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'accepter l'agrandissement du site d'enfouissement des matières résiduelles à Saint-Thomas de Joliette. Ce site d'enfouissement est utilisé par la Ville de Montréal pour éliminer une partie de ses déchets.

«Le Ministre a choisi, une fois encore, d'agir à l'encontre de l'évidence. Il agit en catimini et autorise un projet qui est unanimement contesté. Ce faisant, il fait fi des nombreux documents produits qui attestent d'une contamination avérée des eaux autour du site, d'une très forte opposition de la population et d'une décision sans équivoque du BAPE.» explique Mathieu Markarian, président de la coalition. «Les arguments évoqués sont absurdes et ne reflètent pas la réalité!» continue-t-il.

Après un travail d'analyse réalisé par des dizaines d'experts pendant près de deux ans, qui, tous, y compris ceux qui ont signé l'analyse indépendante demandée par le MDDEP, concluaient à une contamination de la nappe phréatique, le Ministre se base seulement sur sa propre étude à laquelle seulement deux de ses fonctionnaires ont participé, et qui interprète contre toute attente et à l'inverse de tous les autres spécialistes, les données disponibles, pour asseoir sa décision. Le BAPE, mandaté par le MDDEP lui-même, concluait dans son rapport final qu'il était inacceptable de réaliser ce projet, à tous les points de vue, économique, environnemental ou social.

Non seulement le Ministre ignore les conclusions de sa propre commission, mais en plus, il oublie la population locale en agissant ainsi. Jamais ce projet n'a été accepté socialement, et les aspects techniques de ce dossier, notamment ceux concernant le « désenfouissement » des matières résiduelles, ont été les plus contestés. Si l'on ignore les instances qui ont officiellement des intérêts financiers pour appuyer le projet, seul le Ministre et ses quelques fonctionnaires appuient ce projet.

«C'est comme si une rencontre opposait deux équipes, l'une d'elle étant appuyée par l'immense majorité des gens, et l'autre par un poignée de personnes. A la fin du temps réglementaire, les différentes conclusions sont sans appel, et le score est de 15 à 0 pour la première équipe. Toutefois, l'arbitre décide de déclarer vainqueur la deuxième... » ironise le président d'Action RE-Buts. « De plus, avec cette autorisation, la Ville de Montréal va pouvoir continuer à enfouir ses déchets en dehors de son territoire. On est loin des objectifs gouvernementaux de régionalisation préconisés par le gouvernement » conclut-il.

En partenariat avec tous les acteurs environnementaux travaillant dans la gestion des déchets, la coalition montréalaise rappelle qu'elle mettra tout en œuvre pour encourager la régionalisation de la gestion des matières résiduelles. Les méga-sites d'enfouissement offrant un attrait économique au détriment d'une vision environnementale, tout en bloquant les efforts de régionalisation dans la gestion des déchets, leur fermeture progressive ne pourra qu'accélérer le processus de réduction et de régionalisation des déchets prôné dans la *Politique québécoise de gestion de matières résiduelles 1998-2008*.